

# CONSEIL EN RÉSUMÉ

# Conseil de la Municipalité de Bouchette

# Séance ordinaire du 4 mai 2020

Séance ordinaire tenue exceptionnellement à huis clos

(COVID-19 – Arrêté signé par la ministre de la Santé et des Services sociaux)

Un enregistrement audio sera disponible sur le site Web municipal dès que possible.

### Administration générale

- Il a été résolu d'autoriser la directrice générale à verser les bénéfices marginaux à l'employé 13-01 qui a déposé une lettre de démission.
- Il a été résolu que le taux d'intérêts à 0% pour les versements des taxes 2020 soit prolongé jusqu'au 30 juin 2020.
- Il a été résolu de verser une allocation au conseiller au siège #3 pour les frais internet, le temps de la pandémie.

# Sécurité publique

• Il a été résolu d'autoriser la dépense visant les tests annuels sur les pompes.

## Transport et communication

• Il a été résolu de mandater la directrice générale pour procéder à une demande de prix pour le contrat de fauchage des bords de chemins et d'octroyer le contrat si le prix obtenu est comparable à celui du dernier contrat.

#### Hygiène du milieu

• Il a été résolu d'octroyer le contrat de service de vidange des boues de fosses septiques à « Entreprises septiques L.M. ».

#### Aménagement, urbanisme et développement

• Il a été résolu de demander à Majopial Ltée de procéder à l'ouverture de la descente de bateau située au lac des Trente et Un Milles.

#### Varia

• Il a été résolu de reporter la date de l'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver.

Veuillez prendre note que le procès-verbal, dont les informations de ce « Conseil en résumé » sont extraites, est sujet à approbation par les membres du conseil de la municipalité de Bouchette lors d'une prochaine séance de conseil.